

ASSURER NOTRE BIEN-ETRE EN PRESERVANT LA PLANETE ET EN PROTEGEANT LES GENERATIONS FUTURES

Parce que nos décideurs n'ont pas pris conscience de l'urgence d'agir, de l'obligation de ne pas se contenter de mesurette, parce qu'il n'y a pas de « planète B », que tout le monde est concerné, toutes les classes de la société, tous les pays riches ou pauvres...

Parce que nous ne renonçons pas à l'idée que le monde ne doit pas être accaparé, mais partagé

Nous pensons qu'il vaut la peine d'user de nos droits pour lutter contre la confiscation et la détérioration de l'espace et des terres en nous opposant à des décisions qui bafouent l'intérêt commun.

Utilisons nos droits pour défendre un monde commun

Pour la sauvegarde des espaces naturels et agricoles, des centres villes , des artisans et du commerce de proximité, pour une gestion de l'espace au service de tous

Nous avons tous besoin pour assurer notre bien-être, maintenir le lien social et donc un monde commun :

- d'une alimentation saine,
- d'un air pur,
- d'une eau de qualité,
- de services,
- de commerces de proximité,
- d'espaces publics.

Nous et les générations qui nous suivront devrions avoir le droit de décider de notre cadre de vie et de la façon dont nous pouvons satisfaire nos besoins

Pourquoi ?

Une situation d'urgence

Comme il est si bien écrit dans la circulaire définissant la Commission Départementale de consommation d'espaces Agricoles:

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/02/cir_34622.pdf

"Afin d'assurer le développement durable de l'agriculture, de la forêt et des territoires, il est important de préserver le capital de production de l'agriculture, notamment le foncier agricole. En effet, l'enjeu de sa préservation est crucial. Cet enjeu d'une meilleure maîtrise de l'artificialisation des espaces agricoles, avec la préservation des espaces naturels et forestiers, a été pris en compte par (*plusieurs lois...*). Le rythme annuel de consommation des terres agricoles s'accélère en tendance, tous les indicateurs viennent le confirmer. Ce phénomène est particulièrement préoccupant notamment au regard de l'enjeu croissant de satisfaction des besoins alimentaires mondiaux.

Tous les territoires sont concernés mais certaines zones sont plus menacées, comme le littoral, la plupart des montagnes et le périurbain. Le foncier agricole, en périphérie des villes notamment, est indispensable au développement des circuits courts. C'est aussi un élément essentiel au maintien des continuités écologiques et à la préservation de la biodiversité."

Avec l'imperméabilisation des sols et la nécessité de compenser les zones humides, l'étalement urbain, fruit d'un développement anarchique et de court terme, induit :

- Le saccage des paysages,
- Le déclin des centres villes et des quartiers, des services et des commerces de proximité,
- La multiplication des distances parcourues et donc la pollution de l'air,
- un surcoût pour les collectivités : financement des infrastructures routières, des transports en commun pour desservir le site, acheminement des réseaux, collecte des déchets, traitements des eaux.

L'aveuglement des décideurs

Du côté des élus, investisseurs, experts, commissaires enquêteurs, le développement durable est une formule creuse qu'on emploie d'autant plus qu'on s'y oppose avec constance.

Les collectivités locales sont responsables de l'aménagement du territoire. En sollicitant le suffrage des électeurs, les élus entendent les représenter et se porter garants de l'intérêt commun. Or le pouvoir d'acteurs économiques influents comme ceux du BTP ou de la grande distribution prend le pas sur cet intérêt général ; face aux perspectives, le plus souvent fallacieuses, d'emplois, bien des élus, dans une vision de court terme, ne s'interrogent pas sur la réalité des retombées positives et sur les conséquences négatives de tels projets, promus par des investisseurs persuasifs et intéressés qui font jouer les rivalités entre communes et territoires. Les médias locaux, n'ignorant pas les intérêts de leurs propriétaires et annonceurs, peuvent relayer la communication de ces puissants acteurs. Certains experts ne sont pas toujours indépendants du milieu qui les emploie, des commissaires enquêteurs se montrent parfois partiaux, sans curiosité et d'un conformisme désarmant.

Les solutions alternatives et de long terme :

Laisser le site en l'état, et le requalifier en zone agricole ou naturelle par une modification du PLU. Développer des modes de déplacement et d'aménagement alternatifs à l'étalement urbain